

EXPERTS CONSEILS ASSOCIES

Commissariat aux Comptes – Expertise Comptable

LA FONDATION PARALYSIE CEREBRALE

Fondation reconnue d'utilité publique

Siret 492.500.087.00027

67, rue Vergniaud

75013 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2022



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2022

Au conseil d'administration de LA FONDATION PARALYSIE CEREBRALE,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de LA FONDATION PARALYSIE CEREBRALE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

a. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 6 suivant exposé dans les règles et méthodes comptable de l'annexe des comptes « Faits Significatifs » concernant la signature en 2018 de conventions pluriannuelles engageant la fondation dans un projet sur la période 2018-2022.

IV. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires..

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10 juin 2022

EXPERTS CONSEILS ASSOCIES SAS

Commissaire aux Comptes

Représentée par son Président

Laurent du SORBIER

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/04/2021 au 31/03/2022			Au 31/03/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	48 439	44 264	4 175	12 043
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	22 500	21 159	1 340	2 310
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 512		10 512	10 328
TOTAL I	81 450	65 424	16 027	24 682
Comptes de liaison				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 056		2 056	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 357		1 357	13 075
Valeurs mobilières de placement	430 068	18 995	411 073	428 946
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	971 070		971 070	1 307 708
Charges constatées d'avance	172 114		172 114	560 070
TOTAL III	1 576 666	18 995	1 557 670	2 309 799
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 658 116	84 419	1 573 697	2 334 481

CERTIFIÉ CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan Passif

Bilan Passif	31/03/2022	31/03/2021
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 000 000	1 000 000
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	609 572	623 883
Excédent ou déficit de l'exercice	-296 986	-14 311
Situation nette	1 312 586	1 609 572
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	1 312 586	1 609 572
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	42 739	114 930
TOTAL III	42 739	114 930
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 119	3 062
TOTAL IV	2 119	3 062
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 777	11 955
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	34 295	34 836
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	170 181	560 126
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	216 253	606 917
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 573 697	2 334 481

CERTIFIÉ CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat

Compte de résultat	31/03/2022	31/03/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	23 823	23 263
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	344 546	326 021
Mécénats	80 000	506 801
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	18 390	2 666
Utilisations des fonds dédiés	72 191	
Autres produits	4	12
TOTAL I	538 955	858 764
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	192 993	175 595
Aides financières	416 868	417 966
Impôts, taxes et versements assimilés	5 329	4 699
Salaires et traitements	128 238	123 571
Charges sociales	47 071	33 250
Dotations aux amortissements et dépréciations	9 792	11 188
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		114 930
Autres charges	26 875	20 927
TOTAL II	827 166	902 126
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-288 211	-43 362
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	7 811	824
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		32 372
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	7 811	33 196
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	17 873	1 123
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	17 873	1 123
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-10 062	32 074
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-298 273	-11 289

CERTIFIÉ CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat (Suite)

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat (Suite)	31/03/2022	31/03/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 744	
Sur opérations en capital		40
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	943	
TOTAL V	4 687	40
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 400	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		3 062
TOTAL VI	3 400	3 062
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 287	-3 022
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	551 453	892 000
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	848 439	906 311
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-296 986	-14 311

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	67 141	74 400
TOTAL	67 141	74 400
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	67 141	74 400
TOTAL	67 141	74 400

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

ANNEXE

La Fondation Paralysie Cérébrale
67 Avenue Vergniaud
75013 PARIS

A N N E X E

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022, caractérisés par les données suivantes :

- Total bilan	1 573 697 €
- Total du compte de résultat (Charges)	848 439 €
- Résultat de l'exercice	- 296 986 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er Avril 2021 au 31 Mars 2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le trésorier de l'Association.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Note n° 1	Règles et méthodes comptables
Note n° 2	Tableau des immobilisations
Note n° 3	Tableau des amortissements
Note n° 4	Tableau de variation des fonds associatifs
Note n° 5	Tableau des fonds dédiés
Note n° 6	État des créances
Note n° 7	État des dettes
Note n° 8	Compte d'emploi des ressources 2021/2022 (CER) avec commentaires et le compte de résultat par origine et destination (CROD)

Présentation de l'entité

La Fondation Paralysie Cérébrale a pour vocation de promouvoir et soutenir la recherche sur la paralysie cérébrale, œuvrer pour la qualité des soins et la diffusion des connaissances et des bonnes pratiques.

Elle mène chaque année des appels à projets de recherche et attribue des bourses aux travaux les plus prometteurs. Ces appels à projets sont supervisés par son Conseil scientifique, composé de personnalités indépendantes et reconnues internationalement.

Créée en 2006 par des associations de parents et des professionnels de santé sous le nom de La Fondation Motrice, la Fondation Paralysie Cérébrale est reconnue d'utilité publique.

Note N° 1 PRINCIPES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1- Principes comptables

1.1- Généralités

- a) Les comptes annuels de l'exercice du 01 Avril 2021 au 31 Mars 2022 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
 - indépendance des exercices
- b) L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.
- c) La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice.
- d) Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014- et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :
- Du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels ;
- e) Fonds propres :
- La dotation statutaire est enregistrée au compte 102 « Fonds associatifs sans droit de reprise ». La dotation initiale de 1 470 000 euros, comprenant 500 000 euros de l'Etat, et dont 470.000€ étaient consommables.

Au 31/03/2022 les versements depuis l'origine atteignent 1 000 000 euros.

f) Provision pour congés payés :

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

La provision pour congés payés pour les salariés présents au 31/03/2022 est comptabilisée à hauteur de 9 866.62 euros.

2- Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

Logiciels	1 an
Matériel de bureau	3 ans
Agencements divers	5 ans
Mobiliers	5 ans

b) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

3- Contributions volontaires en nature

La contribution volontaire en nature est composée de 3 176 heures.

Cette contribution est évaluée en fonction de temps passé et des personnes impliquées dans ces missions.

Ainsi chaque heure est évaluée à deux SMIC horaires (3 176 heures).

- Mission sociale pour un montant total de 40 618 €
- Fonctionnement pour un montant total de 24 127€
- Collecte pour un montant total de 2 396 €

4- Provision pour indemnités de fin de carrière

La provision pour indemnités de fin de carrière est évaluée selon les hypothèses suivantes :

- L'augmentation annuelle des salaires est de 1% constant
- Le taux de rotation est de 5%
- Le taux d'actualisation est de 0.98%
- Le taux de charges sociales retenu est de 50%
- L'âge de départ à la retraite est de 65 ans.
- Le montant de la provision au 31 mars 2022 est de 2 119 €

5- Faits marquants de l'exercice

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les mesures exceptionnelles décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au covid-19 risquent d'avoir des conséquences importantes sur nos comptes en 2022. Il n'est pas possible aujourd'hui d'en apprécier l'impact chiffré, compte tenu des incertitudes pesant sur l'ensemble des mesures de restriction en matière d'activité, de financement, ou des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les associations.

Dans ce contexte inédit, il est probable que des effets négatifs puissent affecter notre trésorerie et/ou notre activité mais, à la date d'arrêté des comptes, le conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

6- Faits Significatifs

L'association a conclu en fin d'année 2018, au titre du projet HABIT ILE, 5 conventions financières de recherche pluriannuelles 2018-2022 pour un montant global de 1 499 798 €.

Au titre du 01 Avril 2021 au 31 Mars 2022, le montant comptabilisé au compte de résultat est de 389 947 €.

Afin de donner une image la plus fidèle possible dans ses comptes du montant de l'enveloppe globale et de la charge de l'exercice, la fondation a comptabilisé en charge l'intégralité du budget des conventions. (cf ci-après)

La dette sera réduite des subventions réellement versées au cours de chaque exercice.

A la clôture de l'exercice du 01 Avril 2021 au 31 Mars 2022, une charge constatée d'avance a été comptabilisée à l'actif du bilan afin de neutraliser les engagements de versements à venir.

Ce compte sera diminué des montants prévus à la convention pour chaque exercice

En cas d'interruption d'une de ces conventions avant son terme, les sommes non versées seront reprises en produit et le solde des charges constatées d'avance concerné annulé.

Répartition Budgétaire	Total	Année budgétaire
Signature convention	210 K€	2018
Rapport avril 2019, versement mai 2019	195 K€	2019
Rapport octobre 2019, versement novembre 2019	195 K€	2019
Rapport avril 2020, versement mai 2020	195 K€	2020
Rapport octobre 2020, versement novembre 2020	195 K€	2020
Rapport avril 2021, versement mai 2021	195 K€	2020/2021
Rapport octobre 2021, versement novembre 2021	195 K€	2021/2022
Rapport final 2022/2023	120 K€	2022/2023
Total	1 500 K€	

Etat des immobilisations

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 439		
TOTAL	48 439		
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	21 546		954
TOTAL	21 546		954
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	10 328		183
TOTAL	10 328		183
TOTAL GÉNÉRAL	80 313		1 137

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			48 439	
TOTAL			48 439	
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agenct et aménagt. const. Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agenct et aménagt. divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			22 500	
TOTAL			22 500	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			10 512	
TOTAL			10 512	
TOTAL GÉNÉRAL			81 450	

Etat des amortissements

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 396	7 869		44 264
TOTAL	36 396	7 869		44 264
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	19 236	1 924		21 159
TOTAL	19 236	1 924		21 159
TOTAL GÉNÉRAL	55 631	9 792		65 424

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	3 062		943	2 119
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	3 062		943	2 119

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation	1 123	17 873		18 995
TOTAL III	1 123	17 873		18 995
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	4 185	17 873	943	21 114
- D'exploitation				
Dont dotations et reprises : - Financières		17 873		
- Exceptionnelles			943	

Etat des créances et dettes

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	10 512		10 512
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	2 056	2 056	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	690	690	
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	667	667	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	172 114	172 114	
TOTAL	186 039	175 527	10 512

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 777	11 777		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	9 867	9 867		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	22 001	22 001		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 427	2 427		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	170 181	170 181		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	216 253	216 253		

Charges à payer et produits à recevoir



Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/03/2022	31/03/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 766	9 524
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	14 651	15 595
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	20 417	25 118

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/03/2022	31/03/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	667	12 697
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		200
TOTAL	667	12 897

Produits et charges constatés d'avance

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/03/2022	31/03/2021
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/03/2022	31/03/2021
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	172 114	560 070
TOTAL	172 114	560 070

Compte de résultat par origine et destination

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Produits et charges par origine et destination	31/03/2022		31/03/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie				
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	344 546	344 546	326 021	326 021
Legs, donations et assurance-vie				
Mécénats	80 000	80 000	506 801	506 801
Autres produits liés à la générosité du public				
TOTAL I	424 546	424 546	832 822	832 822
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie				
Autres produits non liés à la générosité du public	54 715		59 177	
TOTAL II	54 715		59 177	
Subventions et autres concours publics	III			
Reprises sur provisions et dépréciations	IV			
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	V	72 191	72 191	
TOTAL (I à V)	551 452	496 737	891 999	832 822
Charges par destinations				
Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	97 342	97 342	81 558	81 558
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	154 720	154 720	166 969	166 969
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	262 150	262 150	251 047	251 047
TOTAL I	514 212	514 212	499 574	499 574
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	138 672	138 672	117 954	117 954
Frais de recherche d'autres ressources				
TOTAL II	138 672	138 672	117 954	117 954
Frais de fonctionnement	III	167 891	167 891	158 481
Dotations aux provisions et dépréciations	IV	27 665	27 665	15 370
Impôt sur les bénéfices	V			
Report en fonds dédiés de l'exercice	VI		114 930	114 930
TOTAL (I à VI)	848 440	848 440	906 309	906 309
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-296 988	-351 703	-14 310	-73 487

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Contributions volontaires en nature	31/03/2022		31/03/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	67 141	67 141	74 400	74 400
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL I	67 141	67 141	74 400	74 400
Contributions volontaires non liées à la générosité du public II				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)	67 141	67 141	74 400	74 400
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	40 618	40 618	45 009	45 009
Réalisées à l'étranger				
TOTAL I	40 618	40 618	45 009	45 009
Contributions volontaires à la recherche de fonds II	2 396	2 396	2 655	2 655
Contributions volontaires au fonctionnement III	24 127	24 127	26 735	26 735
TOTAL (I + II + III)	67 141	67 141	74 399	74 399

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/03/2022	31/03/2021	Ressources par origine	31/03/2022	31/03/2021
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	97 342	81 558	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France	154 720	166 969	Dons manuels	344 546	326 021
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	80 000	506 801
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger	262 150	251 047	Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL I	514 212	499 574			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	138 671	117 954			
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II	138 671	117 954			
Frais de fonctionnement	III	III			
	167 891	158 481			
TOTAL EMPLOIS	820 774	776 009	TOTAL RESSOURCES I	424 546	832 822
Dot. aux prov. et dépréciations	IV	IV	Rep. sur prov. et dépréciations	II	
	27 665	15 370	Utilisat. des fonds dédiés anté.	III	72 191
Reports en fonds dédiés de l'exercice	V	V	Déficit de la génér. du public de l'ex.		351 702
		114 930			73 487
Excédent de la génér. du public de l'ex.					
TOTAL	848 439	906 309	TOTAL	848 439	906 309
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	284 907	358 394
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-351 702	-73 487
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	-66 795	284 907

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Contributions volontaires en nature	31/03/2022	31/03/2021		31/03/2022	31/03/2021
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	40 618	45 009	Bénévolat	67 141	74 400
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
TOTAL I	40 618	45 009	Dons en nature		
Contributions volontaires à la recherche de fonds	II	II			
	2 396	2 655			
Contributions volontaires au fonctionnement	III	III			
	24 127	26 736			
TOTAL	67 141	74 400	TOTAL	67 141	74 400

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/03/2022	31/03/2021
Fonds dédiés en début d'exercice	114 930	
(-) Utilisation	72 191	
(+) Report		114 930
Fonds dédiés en fin d'exercice	42 739	114 930

Variations des fonds dédiés

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
FD CAP BREST	106 833		64 094			42 739	
FD LIBAN	8 097		8 097				
TOTAL	114 930		72 191			42 739	
TOTAL GÉNÉRAL	114 930		72 191			42 739	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres art.432.22

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise <i>- dont générosité du public</i>	1 000 000				1 000 000
Fonds propres avec droit de reprise <i>- dont générosité du public</i>					
Écarts de réévaluation					
Réserves <i>- dont générosité du public</i>					
Report à nouveau <i>- dont générosité du public</i>	623 883	-14 311			609 572
Excédent ou déficit de l'exercice <i>- dont générosité du public</i>	-14 311	14 311	-296 986		-296 986
Situation nette <i>- dont générosité du public</i>	1 609 572		-296 986		1 312 586
Dotations consommables <i>- dont générosité du public</i>					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	1 609 572		-296 986		1 312 586
<i>- dont générosité du public</i>					